

SOMMAIRE

AU CŒUR DE LA CROISSANCE

PLAN QUÉBÉCOIS

EN ENTREPRENEURIAT

2022-2025



Le secteur privé au Québec compte un peu plus de 220 000 entreprises, dont la quasi-totalité est constituée de PME, qui emploient près de deux millions de personnes. Au Canada, la province est toutefois celle qui dénombre le moins d'entreprises par habitant.

Pour accroître sa productivité et rehausser son niveau de richesse, le Québec doit :

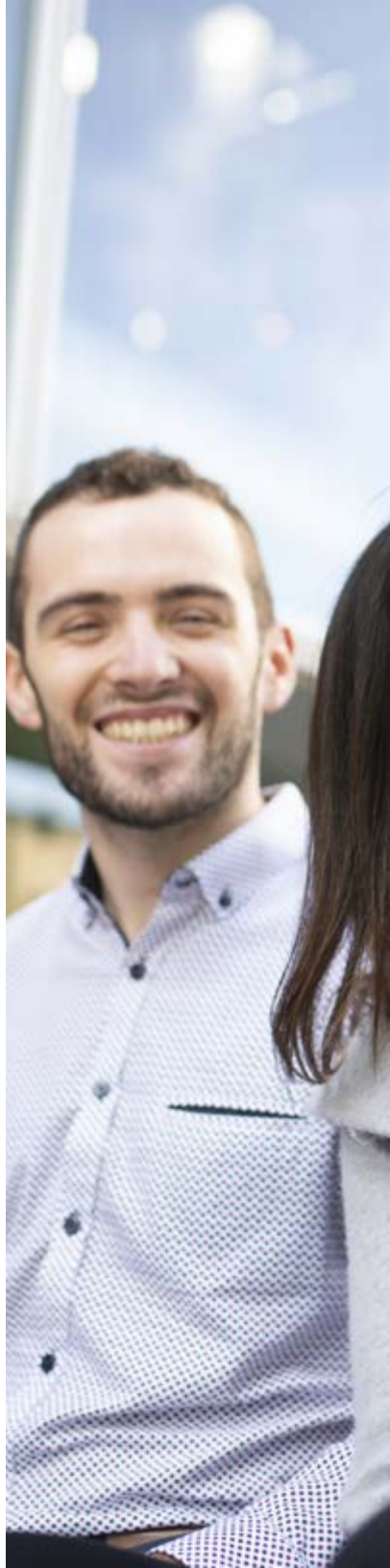
- miser sur le dynamisme entrepreneurial;
- favoriser l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises;
- encourager la croissance et l'innovation.

Avec le Plan québécois en entrepreneuriat (PQE) 2022-2025, le gouvernement entend développer une économie québécoise forte et prospère, en priorisant l'humain derrière l'entrepreneur et en considérant les groupes sous-représentés que sont les femmes, les jeunes, les personnes de la diversité ethnoculturelle, les membres des Premières Nations et les Inuits, les personnes vivant avec une incapacité et les membres de la communauté LGBTQ2+.

UN PLAN AUX GRANDS OBJECTIFS

C'est notamment en plaçant l'entrepreneuriat au cœur de ses priorités que le gouvernement vise l'atteinte des trois objectifs qu'il s'est fixés, soit :

- Créer davantage d'entreprises.
- Accélérer la croissance des entreprises.
- Favoriser la réussite et la persévérance des entrepreneurs.





DEUX AXES D'INTERVENTION COMPRENANT NEUF MESURES

1

Valoriser les entrepreneurs et mettre à leur disposition du soutien et des outils de qualité

- Optimiser les services aux entrepreneurs.
- Mettre en lumière les réalisations significatives des entrepreneurs.
- Mettre en place un parcours d'accompagnement inclusif des entrepreneurs.
- Bonifier l'offre de formations adaptées en fonction des besoins des entrepreneurs.
- Offrir un accompagnement stratégique visant l'accélération de la croissance des entreprises.

2

Assurer un environnement d'affaires propice à la croissance des entreprises

- Soutenir les accélérateurs d'innovation des écosystèmes régionaux.
- Offrir un financement adapté aux projets d'entreprise.
- Développer une offre de financement innovant.
- Bonifier l'offre de soutien pour le reprenariat.

DES INVESTISSEMENTS SUBSTANTIELS EN SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

- Un montant de 57,5 millions de dollars sur trois ans, annoncé dans le Plan budgétaire du Québec de mars 2022.
- Un cadre financier de 121,7 millions de dollars, soit 57,3 millions de dollars pour l'axe 1 et 64,4 millions de dollars pour l'axe 2.